

VESTIGES ROMAINS EN BORDURE DE LA CHAUSSÉE ARLON-TONGRES À BON SIN

Les vestiges romains explorés en automne 1981 à Bonsin sont situés sur un sommet à la limite du Condroz et de la Famenne, contre un chemin de terre qui a gardé le tracé de l'antique chaussée Arlon-Tongres (fig. 47). Celle-ci, en venant du *vicus* de Vervoz (Clavier), laisse Chardeneux à l'ouest, passe à la *Posterie*, longe le plateau de *Magraule* où fut construite une villa romaine et avant le *Bois Lapson*, abandonne la route goudronnée pour suivre un chemin de campagne qui monte en ligne droite sur la crête du *Tige* (fig. 48). Elle coupe l'extrémité de cette crête et se trouve directement devant une pente très raide qui doit l'amener dans la vallée de l'Ourthe.

Les Romains se sont installés sur le rebord sud de la crête du *Tige* dont le sommet forme un petit plateau très étiré, contre le flanc occidental de la voie.

De ce côté ouest, la chaussée romaine était drainée par un fossé creusé dans le schiste. A partir de celui-ci, un empierrement s'étendait vers l'ouest, aménagé perpendiculairement à la voie. Il fut réalisé en grande partie avec des plaques de schiste non taillées, amenées en une ou plusieurs strates sur la roche schisteuse afin de former une surface plane avec le schiste qui affleure à certains endroits. Il a été repéré sur une largeur d'environ 10 m et sur une longueur de 13,50 m.



Fig. 47. La chaussée romaine Arlon-Tongres longeant, à l'ouest, le site fouillé.

Une double rangée de trous de pieu bordait l'extrémité méridionale de l'empierrement. Ils avaient été creusés dans le schiste pour des poteaux de calibre assez semblable.

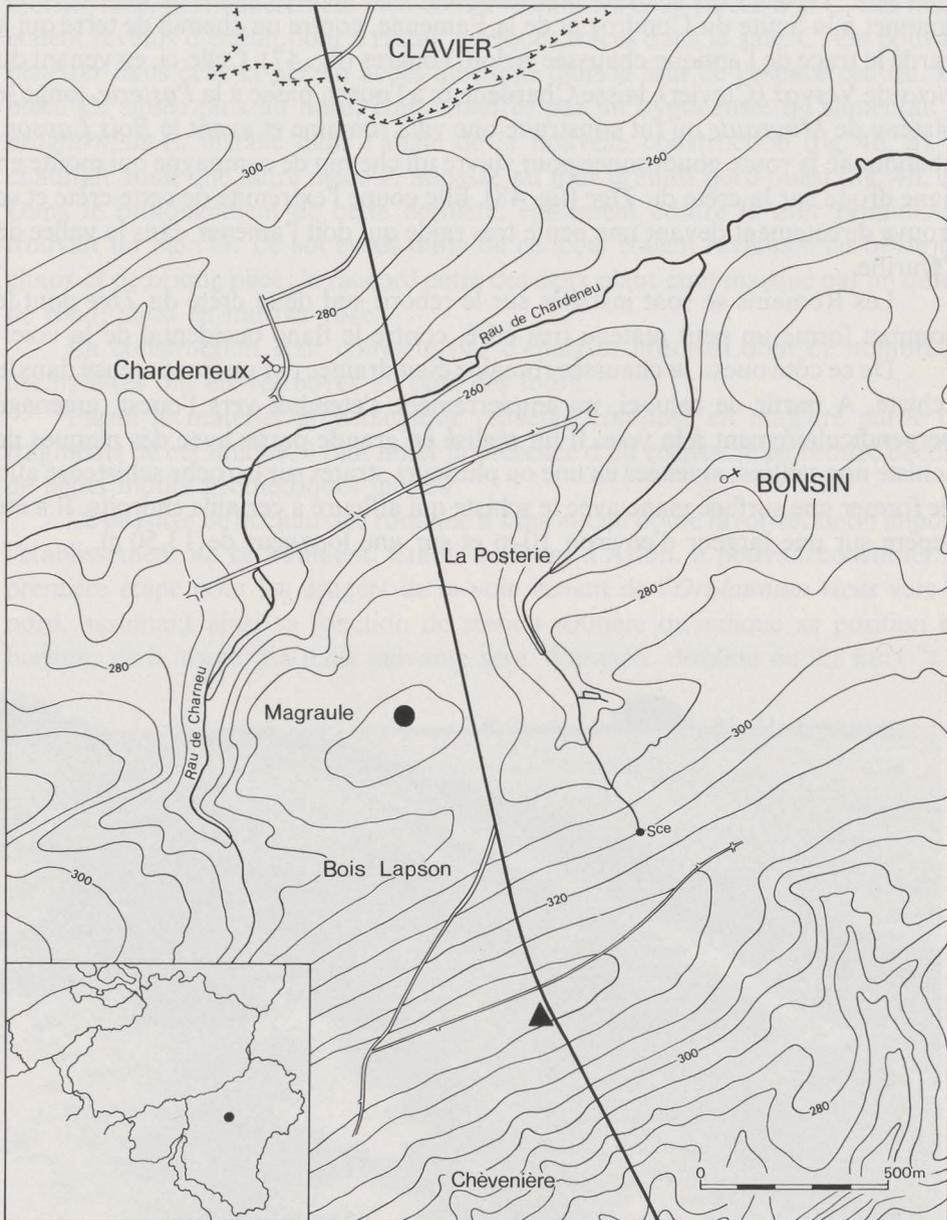


Fig. 48. Situation topographique du site fouillé et de la villa romaine de *Magraule*. En trait noir continu, la chaussée romaine Arlon-Tongres.

Dans le prolongement vers l'ouest de ces vestiges, à une trentaine de mètres du fossé de la chaussée, une fosse de 2 m de large creusée dans l'argile, à 0,75 m de profondeur avait été comblée par des fragments de tuiles, de moellons de grès et de calcaire de dimensions différentes et certaines noircies par le feu. Cinq monnaies en bronze s'échelonnant entre le II^e et la fin du IV^e siècle, une bague en fer ornée d'une intaille, quelques fragments de céramique et quelques morceaux d'os ont été recueillis au fond de cette fosse.

A environ 5 m à l'ouest de la fosse, également dans le prolongement de la surface empierrée, trois petits foyers pratiquement circulaires ont été dégagés et les traces de deux autres notées. Ils étaient creusés dans l'argile qui dans cette zone constitue le sol vierge, et remplis de charbons de bois et de terre noire.

C'est aussi dans ce secteur, entre l'empierrement et la fosse, et à 2,50 m de celle-ci que fut ramenée au jour une belle statuette en bronze de Diane (cf. p. 86).

Sur ce sommet actuellement réservé à la culture, la terre arable ne repose qu'en une mince couche sur la roche mère et les travaux de labours descendent bien souvent jusqu'au schiste. La situation sur cette hauteur n'a nullement favorisé la conservation de l'édifice qui fut installé à cet endroit. Néanmoins, les débris de construction (tuiles, ardoises, violettes, moellons de parement en calcaire) concentrés dans la zone fouillée ne laissent pas de doute sur l'existence d'un bâtiment dans ce secteur. Il est difficile de définir le type d'occupation auquel ces vestiges se rapportent, mais la proximité immédiate de la voie et leur alignement sur celle-ci les lient évidemment au passage de la chaussée (²¹).

M.-H. CORBIAU

²¹ Nous remercions Monsieur J. Rasquin, qui nous a autorisée à explorer son champ et qui a très aimablement facilité nos recherches. L'Administration communale de Somme-Leuze nous a assurée de sa collaboration.